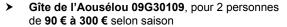
La Commune de BRASSAC en Ariège-Pyrénées vous propose ses gîtes au départ des sentiers de randonnées...

> au Col de Légrillou, le Gîte de Séjour accueille de 7 à 15 personnes. Tarif forfaitaire 7 à 9 personnes : 130€ 10 à 15 personnes : 220€



Chalets pour 4 personnes dans le Parc du Château de 120 € à 420 € selon saison

#### **Contact:**

Pascale ou Chantal au 06 07 33 41 96 pascale.mairie.brassac@wanadoo.fr

Mairie: 05 61 03 25 26

http://locationariege.wixsite.com/gites-brassac













#### VISA FFSP N°2017-09-93-M

Agréée par la Fédération Française des Sports Populaires. F.F.S.P.: Agrément ministériel national du 20 juin 2006 Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001



MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE EN ARIEGE

# 16èmes Randonnées en Musique au MOULIN DE LA LAURÈDE

# Brassac en Barguillère

### **DIMANCHE 4 JUIN 2017**







Avec le soutien de la Fédération Des Moulins de France

Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURRET Affiliation F.F.S.P. N° F1243

F.F.S.P. sur Internet: <a href="http://www.ffsp.fr">http://www.ffsp.fr</a> Email: contact@ffsp.fr
La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de Groupama.

PARTENAIRES DE LA FFSP







# **DIMANCHE 4 JUIN**

#### En décalé de la Journée Nationale des Moulins

## 3 randonnées de 7, 11 et 19 km en Barguillère

Cette année nous proposons un rendez-vous commun pour un choix de 3 randonnées pédestres de moyenne montagne à la Mairie de **BRASSAC** - route de Légrillou, qui se situe à 8 km de Foix.

Les **3 itinéraires** passent par le **Moulin de la Laurède**, ouvert à la visite et qui fait de la farine pour l'occasion. Les itinéraires sont sans difficultés particulières.

Les circuits de 7 et 11 km sont accessibles à tous, et tout particulièrement aux familles. Celui de 19 km est destiné aux randonneurs réguliers et confirmés.

#### L'ITINÉRAIRE LONG (19 km) :

Brassac, Cazals, Burges, Légrillou, Moulin de la Laurède (visite, animation, fabrication de farine, un sachet sera remis à chaque randonneur ou visiteur), Matthieu, Moulin de Philip, Moulin de Marchandis, Naudou, Burret (apéritif offert, repas tiré du sac, animation musicale, abri en cas de mauvais temps), Naudou, Moulin de Marchandis, le Haut du Poulsieu, Cautirac, Garbet, Le Moulas, Brassac.

Dénivelé d'environ 860 m.

#### L'ITINÉRAIRE MOYEN (11 km) :

Burret, Moulin de Marchandis, Garrigot, Moulin de la Laurède (visite, animation, fabrication de farine, un sachet sera remis à chaque randonneur ou visiteur), Matthieu, Moulin de Philip, Moulin de Marchandis, Naudou, Burret (apéritif offert, repas tiré du sac, animation musicale, abri en cas de mauvais temps), Raspe, Le Courtal, Burret, Naudou. Dénivelé d'environ 770 m.

#### L'ITINÉRAIRE COURT (7 km, le

matin): Burret, Moulin de Marchandis, Garrigot, Moulin de la Laurède (visite, animation, fabrication de farine, un sachet sera remis à chaque randonneur ou visiteur), Matthieu, Moulin de Philip, Moulin de Marchandis, Naudou, Burret (apéritif offert, repas tiré du sac, animation musicale, abri en cas de mauvais temps). Dénivelé d'environ 520 m.

#### Départ et arrivée

Mairie de 09000 – Brassac, route de Légrillou.

Inscriptions à partir de 7h30 et départ de 7h45 à 8h30 (19 km) ou 8h à 9h30 (11 et 7 km). Pour les itinéraires court et moyen, les randonneurs iront avec leur véhicule jusqu'au point de départ de Burret (lieudit Naudou) ce qui sera fléché.

Pique-nique commun à Burret - Eglise à partir de 12h30 - Abri en cas de pluie. Arrivée itinéraire long : 17-18h.

#### **Participation**

Ouverte à tous sans limite d'âge, les enfants de moins de 10 ans devant être accompagnés. La licence de participation, distribuée au départ, portant les timbres de contrôle, donne droit à l'arrivée au timbre I.V.V. (brevet de kilométrage et de participation). Aux contrôles, il ne sera visé qu'une carte par marcheur. Carnet de validation disponible au départ.

La cotisation est de 2 €. La participation aux frais de mouture (entretien du moulin et sachet de farine) est de 1 €. Total : 3 €.

#### Restauration

- Sur le parcours, gratuite : boissons et gâteaux secs.
- Pique-nique : apéritif offert, repas tiré du sac. Abri en cas de pluie.

#### Animation

 Animation musicale au Moulin de la Laurède avec Kardaline et en l'église de Burret.

#### Récompenses

- Au groupe de randonneurs le plus nombreux.
- A la famille la mieux représentée (grands-parents, parents, enfants et petits-enfants).
- Au randonneur(se) le(a) plus âgé(e).

#### Urgences

Urgence Européenne : 112.

#### Secourisme

Assuré par des secouristes bénévoles.

#### Assurance

▶ La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de Groupama. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

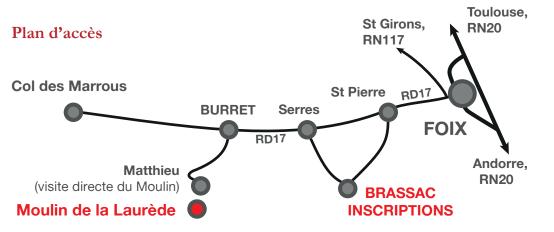
#### Renseignements et inscriptions

- Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURRET
- Colette et Jean-Paul Denier, 05 61 73 13 85, 06 86 30 62 42
- Danielle et Jean-Pierre Villeneuve, 05 61 65 21 53
- ▶ Jean-Louis Rouch, 05 61 65 32 38

Une visite directe du Moulin de la Laurède (1,6 km A-R) est possible de 10 à 12h à partir de Matthieu par BURRET (voir plan).

# La marche aura lieu quel que soit le temps, sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

En cas de non-participation, aucun remboursement ne peut être demandé. Il est vivement recommandé de ne pas quitter les chemins et sentiers fléchés. Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est formellement interdit de fumer en forêt, d'y faire du feu ou d'y jeter des déchets, papiers ou gobelets. En cas d'infraction à ces règles, la responsabilité des contrevenants sera engagée.



Une fiche descriptive de l'itinéraire choisi sera remise aux participants.